Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire n° IV/M.744 — Thomson/Daimler-Benz)

(96/C 179/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 21 mai 1996, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6 paragraphe 1 point b) du règlement (CE) n° 4064/89 du Conseil [1]. Le texte intégral de la décision est disponible seulement en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il puisse contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données Celex; il porte le numéro de document 396M0744. Celex est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements prière de s'adresser à:

EUR-OP,
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B),
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
téléphone: (352) 29 29 4 24 55; télécopieur: (352) 29 29 4 27 63.

[1] JO n° L 395 du 30. 12. 1989, p. 1.
JO n° L 257 du 21. 9. 1990, p. 13 (rectificatif).

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire n° IV/M.741 — Ford/Mazda)

(96/C 179/04)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 24 mai 1996, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6 paragraphe 1 point b) du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil, du 21 décembre 1989, relatif au contrôle des opérations de concentration entre entreprises [1]. Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en allemand et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CEN» de la base de données Celex; il porte le numéro de document 396M0741. Celex est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone: (352) 29 29 4 24 55; télécopieur: (352) 29 29 4 27 63].

[1] JO n° L 395 du 30. 12. 1989, p. 1.
JO n° L 257 du 21. 9. 1990, p. 13 (rectificatif).